Les habitations belges menacées par une surchauffe massive en raison du réchauffement climatique

Une étude de la KU Leuven identifie les risques et propose des solutions

Si nous n'intervenons pas de toute urgence et n'anticipons pas les effets du changement climatique, chaque ménage de notre pays pourrait être confronté à un risque accru de surchauffe de son logement, en fonction du degré de réchauffement global. C'est ce qui ressort d'une étude récemment menée par la KU Leuven sur le changement climatique et son impact sur les habitations belges.

Quand atteindrons-nous ce point critique ?

L'étude examine les conséquences d'un réchauffement mondial de 2 °C et de 3 °C. La limite des 2 °C pourrait être atteinte dès 2039, tandis que celle des 3 °C le serait aux alentours de 2063. Il s'agit des échéances les plus proches envisageables ; des politiques climatiques mondiales ambitieuses pourraient toutefois permettre d'éviter d'atteindre ces niveaux de réchauffement.

Une réalité pour tous les Belges

Aujourd'hui, les habitations de notre pays sont rarement exposées à des températures extérieures supérieures à 25 °C pendant plus de 40 jours par an. Dans un monde réchauffé de 2 °C, cette situation concernerait déjà environ une habitation sur cinq. Avec un réchauffement de 3 °C, ce chiffre grimperait à neuf logements sur dix. Autrement dit, presque toutes les familles belges pourraient être directement confrontées aux graves conséquences du changement climatique.

« Cette étude montre que la charge thermique sur les habitations n'augmente pas de manière progressive, mais s'accélère à mesure que la terre se réchauffe », explique Jozefien Schoofs, chercheuse à la KU Leuven et première auteure de l'étude. Nicole Van Lipzig, professeure de géographie et climatologue ajoute : « Chaque dixième de degré supplémentaire entraîne une augmentation disproportionnée du nombre de logements exposés. Concrètement, avec un réchauffement climatique de 3 °C, la saison chaude durerait au moins deux mois par an. Cela concernerait pratiquement toutes les maisons et tous les appartements du pays. Si les modèles climatiques se confirment, l'impact de ce changement sera donc perceptible pour de nombreux ménages vivant dans des logements qui ne sont pas suffisamment adaptés au climat. » Par ailleurs, les nuits chaudes pèseront plus que jamais sur la santé. Des températures nocturnes élevées perturbent le sommeil et la capacité de récupération, ce qui affecte particulièrement les personnes vulnérables.

Nombre annuel de jours de canicule

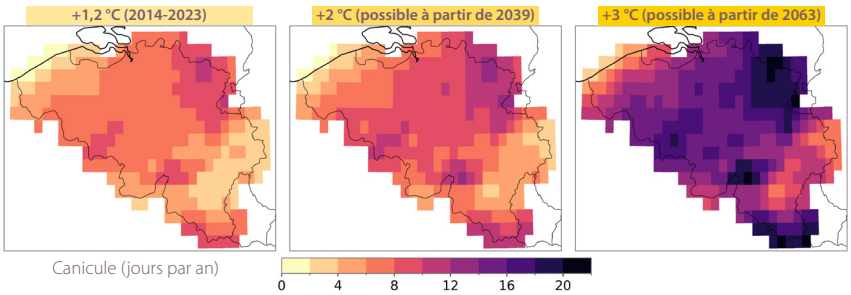

Nombre de logements avec au moins 10 jours de canicule

	+1,2 °C (2014-2023)		+2 °C (à partir de 2039)		+3 °C (à partir de 2063)	
Maisons	44.631	1 %	544.845	15 %	3.384.104	94 %
Appartements	13.102	1 %	158.479	9 %	1.503.611	88 %
Municipalités	6	1 %	80	14 %	517	92 %

>>>

Nombre annuel de jours où la température maximale dépasse 30 °C

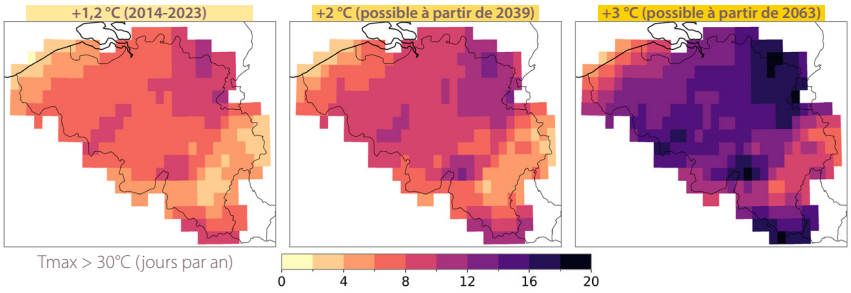

Nombre de logements avec au moins 10 jours avec Tmax > 30 °C

	+1,2 °C (2014-2023)		+2 °C (possible à partir de 2039)		+3 °C (possible à partir de 2063)	
Maisons	87.165	2 %	621.881	17 %	3.393.837	94 %
Appartements	23.634	1 %	202.508	12 %	1.507.157	89 %
Municipalités	10	2 %	90	16 %	517	92 %

Un problème structurel de surchauffe

Le fait qu'il soit désormais impossible de rester en dessous du seuil moyen de 1,5 °C de réchauffement rend la nécessité d'agir plus urgente que jamais, d'autant plus au vu des résultats marquants de l'étude :

Avec un réchauffement de 2 °C (au plus tôt à partir de 2039), la Belgique pourrait connaître jusqu'à 11 jours de canicule par an (ndlr : une canicule correspond à au moins cinq jours consécutifs avec une température maximale d'au moins 25 °C, dont au moins trois jours dépassant 30 °C). Par rapport à aujourd'hui, 10 à 15 fois plus de logements pourraient alors subir plus de 10 jours de canicule par an, entraînant une surchauffe intérieure. Cela représente plus d'un demi-million de maisons et plus de 150 000 appartements, soit l'équivalent de Gand, Anvers et de toutes les communes environnantes réunies.

Avec un réchauffement de 3 °C (au plus tôt à partir de 2063), l'exposition aux jours de canicule pourrait devenir la norme. Plus de 4,8 millions de logements seraient concernés chaque année. Cela signifie que, d'ici quelques décennies, plus de 90 % des communes belges pourraient être sensibles à la chaleur, contre une minorité aujourd'hui.

Anticiper grâce à des mesures passives

Il est indispensable à la fois de lutter contre le réchauffement climatique et de prévenir des températures intérieures excessives. Cela passe par des solutions de refroidissement naturel, comme la présence d'arbres ou de plans d'eau dans l'environnement, ainsi que par une orientation et une conception intelligentes des bâtiments afin de limiter l'apport de chaleur. Il s'agit également d'évacuer la chaleur accumulée à l'intérieur de manière passive, avant de recourir, en dernier recours seulement, à un refroidissement actif.

« Les adaptations passives des bâtiments – protection solaire, ventilation (nocturne) intensive, isolation et masse thermique suffisante – sont cruciales et doivent être prioritaires pour anticiper la surchauffe », souligne Joost Declercq, ingénieur-civil-architecte, directeur chez Archipelago architects et affilié à l'UHasselt. « Pour garantir leur mise en œuvre à grande échelle, une réglementation plus stricte et des directives de conception concrètes sont nécessaires afin de limiter la surchauffe des bâtiments. Comme le prévoient les directives européennes, les stratégies passives doivent primer sur les systèmes de refroidissement actifs, qui entraînent une charge de pointe plus élevée sur le réseau électrique et contribuent à un réchauffement supplémentaire de l'environnement extérieur. »

Échelle de refroidissement
(Consultation sur les normes d'adaptation au climat – OSKA)

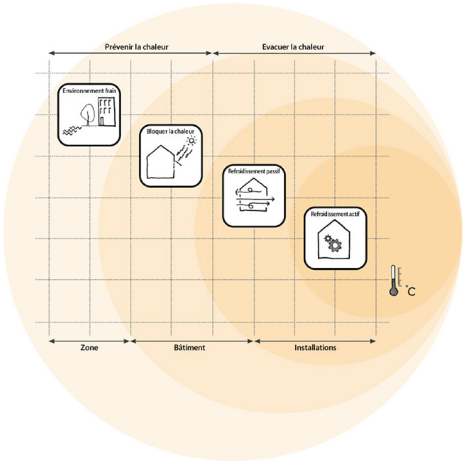

La réforme PEB/Certificat PEB offre des opportunités

Les résultats de cette étude montrent en tout cas que la maîtrise du confort estival devient au moins aussi importante que la satisfaction des besoins en chauffage en hiver pour pouvoir vivre de manière durable et économe en énergie. La fusion prévue en Belgique du PEB et du certificat PEB d'ici à 2028 et la révision de la réglementation énergétique par les agences de l'énergie offrent donc une occasion unique de donner au confort estival une place à part entière dans la nouvelle réglementation et de relever ainsi le défi de manière structurelle.

Pour info / ne pas publier : La KU Leuven et Archipelago ont mené cette étude conjointement pour le compte de VEROZO (l'association professionnelle belge des stores et volets roulants). Son objectif : cartographier les conditions climatiques actuelles et futures et sensibiliser à leur impact sur le confort estival des habitations. Un impact déjà perceptible pour chacun d'entre nous, concluent-ils.

- Scannez le code QR pour consulter le rapport complet, le communiqué de presse et les images en haute résolution.
- Disponible pour des interviews, des analyses et des informations de contexte concernant ce communiqué de presse :
  - **Nicole Van Lipzig (KULeuven)** (nicole.vanlipzig@kuleuven.be, +32 474 63 74 59)
  - **Joost Declercq (Archipelago)** (jdeclercq@archipelago.be, +32 16 50 80 58)
  - **Ann Van Eycken (Verozo)** (ann.van.eycken@verozo.be, +32 475 90 49 94)

VEROZO®